

## Assurances & la règle des 80 % en pleine (r)évolution ? (vie)

### OBJECTIFS

---

En complément de la pension légale un gestionnaire indépendant peut également souscrire une assurance de groupe ou un engagement individuel de pension (EIP) par une société. Les primes de pension versées par l'entreprise dans le cadre de l'assurance complémentaire peuvent être cotisées à des fins fiscales. C'est là qu'intervient l'importante règle des 80 %. L'objectif de ce recyclage est d'obtenir une vue d'ensemble des aspects juridiques, techniques et commerciaux de ces assurances relative au règle des 80 % afin de mieux conseiller les clients tant lors de la conclusion d'un contrat.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- fournir un aperçu clair des différentes possibilités d'assurance sur le marché ;
- mieux détecter les opportunités potentielles dans ce cadre ;
- démontrer les conséquences des différents choix .

### RESUME

---

**Catégorie:**

- Assurances

**Niveau:**

Avancé

**Type de formation:**

Webinaire en direct

**Prix:**

- Membre: € 120.00
- Non-membre: € 140.00
- Partner BZB: € 120.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

**Points/heures:**

- Assurances: **2**

**Attestation:**

- 700.010 recyclage assurance

### PUBLIC

---

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- personnes qui effectuent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances ;
- responsables de la distribution, dirigeants effectifs et personnes en contact avec le public des intermédiaires d'assurance.

## CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

---

**Formation de niveau avancé :** cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

## PROGRAMME

---

### CONTENU

- Qu'est-ce que la Règle des 80 % ? (Définition)
- Quelles sont les différentes étapes pour calculer une règle des 80 % ?
- Quels éléments prendre en compte dans le calcul de la rémunération ?
- Faut-il toujours reconnaître le back-service ?
- Quels sont les impacts des modifications dans la Règle des 80 % ?
- Cas pratique

### INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** 2 heures de formation
- **Heures :** 09:00 à 11:00
- **Lieu :** cette formation sera donnée en ligne.
- **Infos supplémentaires :** Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex. Pour obtenir des points de recyclage, il est important de vous connecter sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

## MÉTHODOLOGIE

---

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

**Matériel didactique :** PowerPoint.